

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSÉES

VENTE

Prix de vente jusqu'à 80 000 €	8% TTC du prix de vente
Prix de vente entre 80 001 € et 150 000 €	7% TTC du prix de vente
Prix de vente entre 150 001 € et 300 000 €	6% TTC du prix de vente
Prix de vente au delà de 300 001 €	5% TTC du prix de vente

Avis de valeur: 180 Euros TTC.

LOCATION

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5):

A la charge du bailleur

– entremise et négociation 20 Euros

A la charge du bailleur et du locataire

– visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail: 5% TTC du loyer annuel HC
– état des lieux 2% TTC du loyer annuel HC

Locaux de droit commun, Locaux commerciaux, Locaux professionnels:

Négociation, état des lieux, rédaction de bail 16% TTC du loyer annuel HC

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

Honoraires au 01/ 01/ 2020